

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 68 (1942)
Heft: 15

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Association suisse des constructeurs de machines. Rapport annuel et rapport du Bureau de normes V. S. M.

Durant l'année 1941, l'activité de notre industrie des machines a dépassé encore en importance les chiffres atteints au cours des exercices précédents. On sait toutefois à quelles difficultés se heurte aujourd'hui nos entreprises par suite de la raréfaction des matières premières et de la quasi impossibilité d'exporter nos produits outre-mer. L'Association dont nous citons ici le rapport annuel, tant par les travaux de ses nombreuses commissions techniques que par les mesures dont elle prit l'initiative sur le plan économique, a grandement contribué au maintien de notre activité industrielle. La lecture des pièces mentionnées ici est à ce sujet significative et fort instructive.

Rapport des inspecteurs fédéraux des fabriques. Année 1941. Publication du Département fédéral de l'Economie publique.

La lecture de cette brochure montre à quel point les circonstances présentes ont compliqué la tâche des inspecteurs des fabriques.

Du fait des restrictions de toutes natures, les industriels ont été amenés à remplacer, en maintes occasions, diverses matières premières par des produits moins connus dont la manipulation peut parfois présenter de réels dangers. Il fallut intervenir pour obtenir les mesures de sécurité nécessaires.

Par ailleurs nombre d'industries nouvelles ont été créées (matières et produits de remplacement) et de nombreuses maisons ont modifié ou agrandi leurs locaux de travail. Il en est résulté en 1941 une augmentation sensible des dossiers de plans soumis à l'examen des inspecteurs. Signalons encore que ces derniers eurent à seconder les autorités cantonales et fédérales dans une foule de domaines : salaires et allocations de renchérissement, octroi de subsides pour création d'occasions de travail, mesures prises en vue de l'économie de l'énergie électrique, etc.

Les rapports mentionnés ici donnent quantité de renseignements intéressants pour tous ceux que préoccupent l'organisation industrielle et la protection ouvrière.

CARNET DES CONCOURS

Monument Motta à Berne.

Le Comité « Pro Monumento Motta à Berna e Fondazione Svizzera Giuseppe Motta » organise, d'entente avec le Département fédéral de l'Intérieur et le Conseil municipal de la Ville de Berne, un concours libre entre les artistes de nationalité suisse habitant la Suisse ou l'étranger, ayant trait à l'élaboration de projets en vue de l'érection d'un monument Motta à Berne.

Le programme du concours ainsi que les documents pourront être obtenus moyennant un dépôt de 10 fr. auprès du « Stadtplanungsamt » de la Ville de Berne, rue Fédérale 38 (Compte de chèques postaux III. 5588, Städt. Bauamtskasse 1).

Nouveaux timbres-poste suisses.

L'Administration des postes, télégraphes et téléphones organise cet été un concours général pour l'obtention de projets de nouveaux timbres-poste, ouvert à chaque citoyen suisse. Elle compte en premier lieu sur la participation des artistes suisses ; le concours a toutefois aussi pour but de stimuler et d'encourager d'autres milieux et de permettre notamment à de jeunes et nouveaux talents de se manifester. Toute liberté est laissée aux participants au concours quant au choix des motifs de vignettes. Le concours débutera le 15 juillet et le délai pour l'envoi des travaux expirera le 15 octobre 1942. Un jury de huit membres, composé de représentants de la commission fédérale des beaux-arts et de la commission fédérale des arts appliqués, d'autres personnalités, ainsi que de représentants de l'Administration des P. T. T. appréciera ensuite les travaux qui auront été présentés. Une somme de 10 000 fr. environ est à disposition pour l'attribution de prix et pour des achats éventuels.

On peut se procurer le texte du programme du concours à la direction générale des P. T. T., section des timbres-poste, à Berne.



ZÜRICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35426. - Télégramme: INGENIEUR ZÜRICH.

Emplois vacants :

Section mécanique :

- 523. *Technicien-dessinateur*, Suisse romand, ayant de fortes connaissances de mécanique et hydraulique et ayant pratique d'usine, est demandé par fabrique de la Suisse romande.
 - 521. *Jeune technicien électricien*. Installations thermiques, exploitation. Fabrique de machines de Suisse centrale.
 - 525. Quelques *constructeurs et dessinateurs mécaniciens*. Construction d'appareils électriques. Suisse orientale.
 - 527. *Technicien mécanicien*. Constructions de machines. Suisse centrale.
 - 529. Deux *constructeurs expérimentés* dont : un pour la construction de machines, l'autre pour l'outillage. Nord-est de la Suisse.
 - 531. *Ingénieur électricien ou technicien électricien*. Fours industriels électriques et appareils thermiques. Bureau de construction, atelier et service extérieur. Suisse centrale.
 - 533. *Jeune ingénieur ou technicien chimiste*. Essais de matériaux, analyses. Autorité militaire.
 - 535. Quelques *jeunes dessinateurs mécaniciens*. Nord-est de la Suisse.
 - 537. *Jeune technicien mécanicien*. Construction, petite mécanique. Suisse centrale.
 - 541. *Technicien mécanicien ou dessinateur mécanicien*. Mécanique générale. Fabrique de machines de Suisse centrale.
 - 543. *Technicien chimiste*. Laboratoire, fabrication. Industrie chimique de Suisse centrale.
 - 545. *Technicien chimiste*, éventuellement *employé de laboratoire*. Branche des vernis, laques, et couleurs. Zurich.
 - 547. *Dessinateur mécanicien*. Chaudières à vapeur. Suisse orientale.
 - 549. *Jeune dessinateur mécanicien*. Engins de levage. Fabrique de machines de Suisse centrale.
 - 551. *Techniciens en chauffage*. Installations de chauffages centraux de différents systèmes. Langue française, parlée et écrite. Suisse romande.
- Sont pourvus les numéros : de 1942 : 77, 141, 163, 173, 175, 219, 271, 289, 291, 295, 309, 313, 315, 317, 319, 331, 335, 347, 355, 371, 379, 385, 387, 389, 391, 399, 409, 421, 425, 433, 441, 445, 459, 505, 517.*

Section du bâtiment et du génie civil :

- 702. *Dessinateur en bâtiment*. Concours. Bureau d'architecte de Suisse centrale.
 - 704. *Dessinateur en bâtiment*. Bâtiment et génie civil. Entreprise de construction de Suisse centrale.
 - 708. *Ingénieur civil*, éventuellement *technicien en génie civil*. Cherché comme conducteur de travaux pour galeries. Entreprise de Suisse orientale.
 - 710a. *Ingénieur rural*. Améliorations foncières, de même :
 - b) *Technicien géomètre*. Suisse orientale.
 - 712. *Architecte*. Elaboration des plans de concours d'un théâtre. Bureau d'architecte de Suisse romande.
 - 714. *Géomètre du registre foncier ou candidat géomètre*. Bureau et travaux sur le terrain. Bureau d'ingénieur du sud-est de la Suisse.
 - 716. *Jeune technicien en génie civil*. Mensurations, éventuellement *technicien géomètre* possédant quelque expérience en génie civil. Travaux de bureau. Très bon dessinateur. Bonnes connaissances du français. Bureau technique du Valais.
 - 720. *Jeune architecte ou technicien en bâtiment*, éventuellement *dessinateur en bâtiment*. Plans d'exécution. Bureau d'architecte du sud-est de la Suisse.
 - 722. *Technicien géomètre ou technicien en génie civil*. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.
 - 726. *Jeune dessinateur en bâtiment*. Elaboration de plans d'exécution. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
 - 732. *Jeune technicien en génie civil*, éventuellement *technicien géomètre*. Mensurations et piquetages en galeries. Chantier de Suisse centrale.
 - 734. *Architecte ou technicien en bâtiment*. Projets et direction de travaux. Bureau d'architecte du nord-est de la Suisse.
 - 736. *Conducteur de travaux*. Age : 30 ans, environ. Pose de câbles. Chantier à 2300 m. d'altitude. Bureau d'ingénieur de Suisse centrale.
 - 738. *Jeune dessinateur en bâtiment*, de même : *Dessinateur en béton armé*. Construction de bâtiments industriels. Suisse centrale.
- Sont pourvus les numéros : de 1942 : 28, 130, 162, 224, 302, 346, 350, 392, 434, 470, 542, 646, 650, 664, 676, 682, 684, 686, 688.*